



CADRE POLITIQUE ET STRATEGIE DE REFORME DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE

Créer un cadre propice et favorable pour permettre au secteur de la pêche de parvenir à un développement économique et social équitable en Afrique



CADRE POLITIQUE ET STRATEGIE DE REFORME DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE

ELEMENTS DE BASE ET MESSAGES-CLES DU CADRE POLITIQUE ET STRATEGIE DE REFORME

Portée et nature

La portée géographique du Cadre politique et de la Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture (CP&SR) s'étend à tous les Etats membres de l'Union africaine. Le CP&SR se concentre sur la pêche et l'aquaculture marine et continentale, ainsi que sur le secteur post-captures, et reconnaît que le poisson est une ressource renouvelable précieuse et vitale qui, s'il est géré de manière appropriée, peut procurer des avantages importants aux générations présentes et futures de l'humanité. Le CP&SR reconnaît la diversité des usages des ressources halieutiques et préconise une approche élargie et inclusive de gestion de la pêche et de développement de l'aquaculture. Le cadre est basé sur une vision claire et des objectifs réalisables. Sa vision et son but sont tous les deux conformes au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et aux stratégies adoptées par de nombreux gouvernements pour stimuler la croissance économique et moderniser le développement dans leurs pays respectifs. En outre, il se fonde sur des informations factuelles, adopte une vue globale des questions et une attitude pragmatique et préventive dans son approche.

Objectif global

L'objectif global du Cadre politique et de la Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture est de faciliter la transformation des pêches et aquaculture africaines pour l'amélioration de l'alimentation, la génération de revenus et de la richesse. Par conséquent, le CP&SR vise à :

- Elaborer et préciser les principes directeurs essentiels pour la bonne gouvernance de la pêche africaine afin d'accroître la cohérence et la coordination dans le secteur ;
- Aider les Etats membres de l'UA, les communautés économiques régionales (CER) et les organismes régionaux de pêche (ORP) à élaborer des politiques réalistes en matière de pêche et d'aquaculture en proposant des normes et meilleures pratiques pour le secteur, avantageuses pour les Etats membres de l'UA en termes de sécurité alimentaire, d'emploi et

de revenus ;

- Faciliter la collaboration et l'intégration régionales dans la gestion des ressources halieutiques partagées et celles de l'aquaculture ;
- Donner des orientations appropriées sur la manière de mettre en œuvre les réformes pour le développement de la pêche et de l'aquaculture ;
- Faciliter la ratification et / ou l'adoption de dispositions appropriées contenues dans les instruments internationaux de gestion de la pêche ;
- Faciliter le plaidoyer en faveur de l'augmentation des investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

VISION, BUT, DOMAINES POLITIQUES ET OBJECTIFS

Vision

Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles par la mise en place d'un cadre propice et favorable pour un développement social et économique équitable en Afrique.

But

Fournir des conseils structurés aux organismes africains de gestion de la pêche, aux organismes d'aide au développement, aux institutions techniques, aux producteurs et vendeurs de poissons et autres parties prenantes impliquées dans le secteur à travers un prospectus priorisé d'opportunités pour faciliter les réformes en faveur des politiques nationales et régionales cohérentes qui exploitent le plein potentiel de richesses des pêches et aquaculture africaines et assurent des résultats sociaux, environnementaux durables et rentables pour l'Afrique et ses peuples.

Principaux domaines politiques, objectifs et stratégies

Compte tenu des défis et opportunités associés au secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, les domaines politiques suivants sont prioritaires, car ils sont considérés comme nécessitant des réformes pour accroître la contribution du secteur des pêches et aquaculture africaines au développement socio-économique du continent. Les domaines politiques et les actions stratégiques indiqués sont les résultats d'une combinaison de plusieurs activités, y compris les évaluations nationales et régionales pour la production d'informations factuelles et une série de processus de consultation, principalement au niveau continental.

Domaines politiques

Objectifs

Résumé des actions stratégiques

Conservation et utilisation durable des ressources

Mettre en place, aux niveaux national et régional, des accords de gouvernance et institutionnels qui garantissent que la contribution sociale générée par les secteurs africains produise les impacts les plus importants au niveau le plus approprié.

- Créer un environnement propice à la gestion durable et à la génération du potentiel des ressources
- Concevoir et appliquer des systèmes appropriés fondés sur les droits des utilisateurs
- Pratiquer la pêche dans des cadres réglementaires en application
- Renforcer la base scientifique et socioéconomique de gestion de la pêche et de développement de l'aquaculture

Développement de la pêche artisanale

Améliorer et renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socioéconomiques des communautés de pêcheurs

- Améliorer la coopération bilatérale et régionale effective dans la gestion des ressources partagées
- Promouvoir, soutenir et coordonner le développement en faveur des pauvres ;
- Améliorer la gouvernance de la pêche par une gestion participative ;
- S'appuyer sur les systèmes traditionnels de gestion de la pêche, promotion d'engins de pêche sélectifs et spécifiques à une zone précise ;
- Créer un environnement favorable ;
- Mettre en place un Centre d'excellence africain pour l'aquaculture
- Intégrer les stratégies et plans sur l'aquaculture dans les plans nationaux de développement, en particulier le PDDAA ;

Développement durable de l'aquaculture

Relancer l'aquaculture durable axée sur le marché à travers une variété de stratégies et, le cas échéant, soutenir les approches de développement interventionnistes dans l'aquaculture par de solides plans stratégiques et de mise en œuvre

Commerce et commercialisation responsables et équitables du poisson

Exploiter de manière significative les avantages offerts par les richesses halieutiques et aquacoles africaines par l'accélération de leur commerce et marketing

- Améliorer et harmoniser les systèmes commerciaux entre les EM de l'UA au sein d'une même CER
- Améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits pour un meilleur accès aux marchés régionaux et internationaux
- Renforcer la capacité des commerçants de produits halieutiques et aquacoles
- Mettre en place des systèmes d'information efficaces sur le commerce du poisson
- Améliorer la capacité des pays à mettre en œuvre des mécanismes de traçabilité

Renforcement de la coopération régionale et sous-régionale

Renforcer la coopération sud-sud (bilatérale et régionale) et développer des mécanismes coordonnés entre les CER et les ORP pour assurer une cohérence des politiques sur la pêche et le développement de l'aquaculture, et leur adoption et adaptation.

- Intensifier la coopération stratégique dans les besoins de pêche durable et de développement de l'aquaculture
- Créer des synergies et des complémentarités dans les programmes au niveau régional
- Asseoir et renforcer le rôle des CER et des ORP dans l'intégration économique régionale
- Améliorer la sensibilisation et le développement des capacités pour améliorer la gouvernance de la pêche et de l'aquaculture :
- Renforcer les capacités dans la planification et la gestion de la pêche, la coopération régionale, renforcer la base scientifique et économique pour des secteurs compétitifs, équitables et durables, renforcer les bases de connaissances.

Amélioration de la sensibilisation et développement des capacités humaines

Renforcer la sensibilisation au potentiel et à l'importance de la pêche et de l'aquaculture, et améliorer les capacités des intervenants et des institutions dans le secteur de la pêche africaine en vue du développement durable de la pêche de capture et de l'aquaculture, en se basant sur les tendances, défis et besoins actuels et émergents

Pêche en haute mer

Renforcer et consolider la voix africaine dans la gouvernance et la gestion de la pêche en haute mer

- Encourager les pays africains à devenir membres ou des parties à la coopération des organismes régionaux de gestion de pêche (ORGP)
- Encourager les pays africains à ratifier et à appliquer la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'Accord de la FAO relatif aux Mesures du ressort de l'Etat du port
- Se consulter entre États membres et harmoniser les positions sur les questions-clés avant les réunions des ORGP

Domaines politiques

Objectifs

Résumé des actions stratégiques

- Participer au programme sur les Secteurs au-delà des limites de la juridiction nationale (SADJN) afin de promouvoir une gestion efficace et durable des ressources halieutiques et la conservation de la biodiversité dans les SADJN
- Participer au Partenariat mondial nouvellement créé pour les océans; établir des relations et un soutien politique, financier et scientifique dans la région en faveur de la pêche en haute mer

QUESTIONS TRANSVERSALES

Domaines politiques

Objectifs

Résumé des actions stratégiques

Changement climatique et autres catastrophes

Renforcer la résilience et réduire les vulnérabilités par rapport au changement climatique dans le secteur des pêches et l'aquaculture africaines

- Amélioration des systèmes d'information, de connaissances et de communication
- Développement des capacités d'adaptation au niveau local
- Amélioration de la cohérence et de la coordination des politiques aux niveaux national et régional
- Identification des possibilités de financement
- Autonomisation économique des communautés

Genre et jeunesse

Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes

- Participation effective des femmes et des jeunes aux processus décisionnels
- Approches et partenariats intersectoriels pour l'autonomisation des femmes et des jeunes
- Développement des capacités institutionnelles pour l'intégration du genre
- Prévention des violences basées sur le genre à tous les niveaux, y compris au sein des ménages.

Investissements du secteur privé et mécanismes de financement pour la pêche et l'aquaculture en Afrique

Améliorer le rôle développementaliste et rentable du secteur privé dans l'exploitation du vaste potentiel du secteur des pêches et l'aquaculture africaines

- Elaboration de stratégies pour améliorer les services financiers aux PME le long des filières
- Amélioration de l'environnement propice aux services financiers dans les plans d'investissement nationaux au titre du pacte PDDAA
- Mettre en place un fonds d'investissement pour les PME œuvrant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Stratégies de réforme

Le Cadre politiques fait usage d'un certain nombre d'approches : économique, écosystémique, social et bien-être. Mais la principale condition préalable à la traduction de ces approches en résultats de développement est la nécessité pour les pays de s'engager à réformer leurs secteurs de la pêche à travers les stratégies suivantes :

- Prendre en compte la gamme complète d'avantages lors de l'élaboration de politiques sur la pêche, y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le bien-être et le développement économique.
- Placer la richesse des ressources halieutiques au centre du débat politiques afin de s'assurer que cette richesse n'encourage pas la surexploitation.
- Mesurer la richesse potentielle de la pêche en vue d'éclairer le débat public sur les objectifs des politiques de la pêche et les coûts d'atteinte de ces objectifs en termes de richesse perdue où une compensation peut être nécessaire.
- Renforcer les capacités et développer les institutions, à la fois dans les secteurs public et privé, pour appuyer

des réformes réussies.

- En cas de surexploitation des stocks, la priorité sera de reconstituer les stocks, en prenant en considération les ententes pour la période de transition.
- En cas de diminution du nombre d'emplois en raison d'une réduction de l'effort de pêche, il faudra prendre en considération d'autres possibilités d'emploi et de subsistance.

Conclusion

Le Cadre politique et Stratégie de réforme offre à l'Afrique l'occasion de conduire sa pêche sur le chemin de la productivité, de la durabilité et de la rentabilité avec des possibilités d'amélioration de la gestion régionale concertée des ressources partagées. Le Cadre politique et Stratégie de réforme permettra aux gouvernements africains d'élaborer des accords appropriés sur l'exploitation de la pêche et l'aquaculture, accompagnées de réformes fiscales à même de conduire à la génération des avantages au niveau des communautés et de créer la richesse tout le long de la filière.